

SENTIMENT MITIGÉ POUR 60% DES DIRECTEURS SUR LA REPRISE CE LUNDI

DIRLO HEBDO LE 12

Le journal des directeurs d'école fait par des directeurs d'école

NUMERO SPECIAL MINI- SONDAGES

99% des
directeurs
estiment
leurs
indemnités
de direction
trop faibles

Sondage auprès de 575 directeurs, effectué entre le
20 et le 21 avril 2021



Photo de Soraya

LE JOURNAL DU FUTUR SYNDICAT DES DIRECTRICES ET DIRECTEURS DECOLES : LE #S2DE

FACEBOOK DU #S2DE : PLUS DE 1 000 DIRECTEURS INSCRITS

accueil.s2de@gmail.com – DIRLO HEBDO DU SAMEDI 24 AVRIL 2021



Ces 14 enquêtes ont été proposées quotidiennement durant les vacances écoulées sur le groupe Facebook du #s2dé-idée de création.

Les 1 000 directeurs du groupe pouvaient proposer ainsi des idées afin de connaître le sentiment, l'avis ou la façon de faire des collègues sur des sujets autour de la direction d'école.

Ces mini-sondages sont d'ailleurs toujours visibles sur le groupe ; vous pouvez toujours cliquer sur la réponse de votre choix mais

les résultats sont désormais figés. Les tendances sont désormais, il est vrai, suffisamment perceptibles.

Le premier commentaire à la suite de chaque tableau n'engage que moi ; les suivants ont été pris, quant à eux, parmi les nombreuses réponses proposées, chaque jour, à la suite des enquêtes, par les directeurs du groupe.

Thierry PAJOT



Sondage n°1

Samedi 10 avril

Nous sommes dans des écoles avec des semaines de 4 jours ou de 4,5 jours ; Votre avis sur ces horaires hebdomadaires ?

Nombre de votes	494
Semaine de 4 jours (y rester ou la souhaite)	94 %
Semaine de 4,5 jours (y rester ou la souhaite)	3%

Pas d'avis ou peu importe, je m'adapte.	3 %
Résultat figé au	23 avril

Commentaire : Une très large majorité de collègues est favorable à la semaine de 4 jours (la garder ou la souhaiter). Les conseils d'école doivent cette année (ou cela a été fait l'an passé pour quelques écoles) donner leurs préférences pour les 3 années à venir car la semaine de 4 jours est une OTS dérogatoire à la semaine légale de 4,5 jours. Un autre mini-sondage reviendra sur cette réunion exceptionnelle du Conseil d'école pour se prononcer pour une Organisation du Temps Scolaire pour les 3 années à venir.



Urtikan...

Quelques commentaires de collègues suite à ce sondage (l'ensemble des commentaires peut se retrouver sur la page Facebook à la date du sondage) :

NR : « Étant à Toulouse, je n'ai jamais connu le 4 jours. Je ne sais pas si c'est mieux ou moins bien pour les enfants. En tant qu'enseignant, je trouve que 5 matinées



sont plus productives que de longues après-midis. Par contre quand j'ai débuté, nous avions un mercredi matin par mois libéré pour les animations pédagogiques, conseils des maîtres, etc... Et là, c'était vraiment bien ! »

DG : « La coupure du mercredi est une réalité pour les enfants de profs et ceux dont les parents ont la chance de pouvoir prendre le mercredi. Mes enfants ont connu l'école le samedi matin. À l'époque, je n'étais pas prof. Pour eux comme pour des centaines de milliers d'élèves, c'était la semaine de 6 jours. Il faut quand même avoir cela en tête. Et d'ailleurs, personne ne m'a jamais dit que mes enfants étaient moins en forme que les autres en fin de semaine ou que cette coupure, cette pause du mercredi leur manquait. D'autre part, nous sommes le seul pays du monde où les enfants n'ont pas classe le mercredi matin. Si nos enfants étaient plus performants que les autres, cela validerait cette pause, mais on voit bien que, y compris dans les pays qui ont une organisation sociale proche de la nôtre, la Belgique, le Québec... les enfants qui ont classe 5 jours d'affilée se portent très bien et ont des résultats au moins aussi bons que les nôtres. »

AH : « Je regrette les 4,5 j avec le samedi matin... la coupure du

mercredi est essentielle. Et on avait les 5 matinées... 😊 »

LG : « Moi j'aurais préféré le samedi mais... j'étais la seule ! »

Sondage n°2 Dimanche 11 avril

Qui s'occupe des **comptes de la coop** dans votre école, c'est à dire entrer les recettes, les dépenses, les écrire sur un grand cahier ou sur un logiciel de comptabilité et aussi emmener l'argent à La Poste ou dans une autre banque (peu importe donc si compte OCCE ou bancaire).

Qui s'occupe donc dans votre école de la gestion au quotidien de la coopérative scolaire ?

Nombre de votes (+ grand nombre de réponses des 14 mini-sondages).	609
Le directeur seul	53 %
Un adjoint seul	33 %
Plusieurs collègues de l'école avec ou sans le directeur	11 %
Pas d'argent dans l'école, gestion externe	1,5 %
	1,5 %

Autre gestion	
Résultat figé au	23 avril

Commentaire : Souvent une gestion quotidienne en solitaire de la part du directeur mais le grand nombre de réponses ou d'avis à ce sondage montre toute la problématique et la complexité de la présence de l'argent à l'école (qui peut parfois à l'échelle d'un département dépasser plusieurs millions d'euros en cumulé sur les comptes des coopératives scolaires).



Quelques commentaires de collègues suite à ce sondage (l'ensemble des commentaires peut se retrouver sur la page Facebook à la date du sondage) :

CT : « Chaque classe a sa propre coop, les collègues gèrent donc chacun leurs comptes. Je ne m'occupe que des commandes avec la mairie. »

MD : « C'est ma collègue, et rien que pour ça elle a l'interdiction de faire le mouvement 😊😊. »

TC : « Je l'ai fait (OCCE) pendant plus de 15 ans et puis certains parents ont trouvé que l'on ne faisait



pas assez d'actions (surtout hors temps scolaire : loto, fête...) alors en accord avec les collègues, arrêt complet pendant 1 an. L'année suivante une APE s'est créée avec des parents hyper investis (pas ceux qui critiquaient bien sûr). Depuis c'est top. Cela se fait en bonne intelligence et même si je ne suis pas toujours d'accord sur tout, la paix que cela m'a apportée n'a pas de prix. Surtout lorsque (durant ces 15 ans) ton IEN vient t'inspecter et qu'une partie de l'inspection porte sur la gestion de l'OCCE. Pas de souci sur ce qu'il a vu mais j'ai trouvé dur d'être jugée sur une activité bénévole sans rapport direct avec ma pédagogie ou ma gestion de directrice. »



BBG : « Ancienne comptable je ne me vois pas surcharger mes collègues »

SS : « . Année 1 directrice mandataire. Année 2 adjoint mater mandataire. Année 3 adjoint élémentaire mandataire. »

CSN : « Une collègue l'a fait, quand j'étais adjointe je faisais la

coop. Après je n'ai été que sur des écoles de 3 classes. Je considère qu'avec le travail de direction, on a bien assez à faire. »

FGO : « Je gère la Coop mais une adjointe m'aide et vérifie à ma demande les comptes. »

RT : « Chez nous, notre IEN nous conseille de déléguer à un collègue. »

Sondage n°3

Lundi 12 avril

Votre avis sur la SACEM nécessaire lors des moments musicaux et conviviaux de l'école (carnaval, kermesse, fête de fin d'année, spectacle d'école, fête, goûter, sonorisation des espaces communs ou de la cantine...).

Il y aurait sans doute une discussion à avoir entre le MEN et celui de la Culture sur une exemption de notre participation à la SACEM mais il faut aussi protéger nos artistes... Ou à charge au MEN de le régler pour nous tous, mais 50000 écoles x 86 = 4,3 millions d'euros rien que pour le 1er degré.

Dilemme donc sur le forfait de 86 euros qui permet pour une année scolaire une

diffusion illimitée lors de nos évènements festifs.

Qui paie ce forfait SACEM parmi vous ?

Nombre de votes	516
Mon école ne paie pas	50 %
Mon école, l'APE ou la mairie paient	46 %
Pas au courant de l'existence de ce forfait	4 %
Résultat figé au	23 avril

Commentaire : Les droits payés à la SACEM se monteraient à 4,3 Millions d'euros annuels si les écoles primaires réglait le forfait annuel proposé par cet organisme.

Beaucoup de collègues ne le règlent pas en raison de son coût et de la méconnaissance de l'existence de ce forfait. Un simple article sur un journal local peut malheureusement entraîner un rappel à l'ordre de la SACEM si une photo d'un carnaval musical est visible... (expérience vécue par quelques collègues du groupe).



Quelques commentaires de collègues suite à ce sondage (l'ensemble des commentaires peut se retrouver sur la page Facebook à la date du sondage) :

DD : « Oui, c'est vrai, attention ! Suite à un article paru dans la presse concernant notre carnaval, la SACEM nous a adressé une jolie lettre printanière avec des droits d'auteurs à régler... Nous l'avions fait au préalable, heureusement ! Ils avaient mis plus d'énergie à nous adresser ce courrier qu'à retrouver notre dossier ! 😊 »

VL : « Il faut que je vérifie... Mais il me semble que dans l'adhésion à l'USEP est comprise l'adhésion SACEM. »

FG : « Chez nous, l'école paie la SACEM mais nous sommes remboursés par l'APE. »

VR : « L'amicale des parents d'élèves paie chaque année. »

DD : « Nous créons avec notre intervenant musique les chansons de notre spectacle de fin d'année, donc pas de règlement nécessaire. »

MM : « Nous payons la SACEM mais pas cette année car aucune manifestation organisée. »

EL : « Nous ne passons pas de musique lors de nos fêtes d'école donc pas de SACEM. »

KU : « Petite école, petit budget, la SACEM c'est hors de prix pour nous ! »



Sondage n°4 Mardi 13 avril

Une question sur les PV des conseils des maîtres, qui est à la rédaction de cet écrit professionnel ?

Vous, les directrices et les directeurs ? Ou un enseignant volontaire ? Un collègue à tour de rôle ? Ou... vous inscrivez le nom d'un adjoint en bas du compte-rendu du conseil des maîtres même si c'est vous qui avez tout rédigé (j'ai déjà fait pour diverses raisons) ? Ou...

Quelle est donc votre façon de faire pour ce PV de CM ?

Nombre de votes	525
Le directeur seul	84 %
Un adjoint volontaire	6 %
A tour de rôle	5 %
Autre façon de faire	4 %
Le directeur écrit mais fait signer par un collègue	1 %
Écriture à plusieurs à chaque fois	0
Résultat figé au	18 avril



Commentaire : D'après vos réponses, le directeur a, dans la très grande majorité, cette tâche de rédaction. Il associe parfois mais rarement des collègues.

Les IEN ne réclament pas tous les PV des conseils de maîtres, certains veulent les consulter lors de leur venue dans l'école, d'autres veulent des dépôts sur Magistère... L'uniformité là non plus n'est pas de mise dans ce domaine de l'écrit professionnel.



Quelques commentaires de collègues suite à ce sondage (l'ensemble des commentaires peut se retrouver sur la page Facebook à la date du sondage) :

TC : « Je ne fais pas systématiquement de PV. »

CJ : « Je rédige et fais valider par mes collègues puis je colle le compte rendu dans un cahier dédié, mais je n'envoie pas à l'IEN. Il nous demande uniquement les PV de CE. »

SR : « Rédigé sur un modèle donné par l'IEN. Puis archivé dans un cahier en salle des maîtres + un exemplaire dans mon bureau. Ils doivent être consultables par l'IEN à tt moment, mais pas d'envoi. »



MB : « Un enseignant rédige, envoie à tous pour vérification et je valide. »

GRC : « A chaque conseil des maîtres, une collègue écrit dans cahier de « conseils des maîtres » qui sert de traces/bilan de la réunion. Pas de PV après, rien à envoyer à IEN. »

SC : « Je le rédige toujours à l'avance car il me sert de trame. »

Pendant le conseil, une collègue y rajoute ce qui est dit en plus. Je corrige lui fais relire et nous signons à deux. »

Sondage n°5

Mercredi 14 avril

Organisation du Temps Scolaire (OTS).

Avez-vous fait ou prévu de faire voter en conseil d'école un choix **d'organisation de la semaine pour les 3 années** à venir (4 jours, 4,5 jours...)?

Rappel : le conseil d'école donne un avis sur l'OTS, cela aurait dû avoir lieu l'année passée mais en raison du contexte sanitaire, une année supplémentaire a pu être accordée parfois pour se positionner.

Nombre de votes	493
Pas entendu parler	56 %
Fait cette année	32 %
Fait l'an passé	7 %
Sera fait cette année	4 %
Non obligation de vote car à 4,5 jours (OTS officielle)	1 %
Résultat figé au	18 avril

Commentaire : Cette Organisation du Temps Scolaire est à renouveler tous les 3 ans si organisation dérogatoire à la norme de 4,5 jours par semaine, ce qui permet de se positionner ou pas d'ailleurs pour un éventuel changement. De fortes disparités selon les circonscriptions sont à noter sur le vote ou pas, sur la date de vote ou pas du renouvellement de cette OTS. Certains collègues regrettent également que les mairies décident sans véritablement attendre ou demander les avis des conseils d'école.

Quelques commentaires de collègues suite à ce sondage (l'ensemble des commentaires peut se retrouver sur la page Facebook à la date du sondage) :



EW : « Réponse de notre hiérarchie : sauf demande expresse des mairies, on garde l'organisation actuelle pour l'année prochaine sans passer par la case Conseil d'École. »

SS : « L'inspection nous a demandé de le mettre à l'ordre du jour du 3ème CE car les deuxièmes étaient passés. »



CL : « Fait l'an dernier et refait cette année ! Demandes hiérarchiques. »

FG : « Nous avons reçu un mail en octobre nous rappelant que nous avons voté pour un retour à 4 jours il y a 3 ans... que notre dérogation arrivait donc à son terme et que nous devons donc voter en conseil d'école la prolongation de cette dérogation pour les 3 années à venir avant fin novembre 2020 sinon nous serions à 4 jours et demi en septembre 2021. »

DDL : « La mairie a eu un document à remplir. Elle l'a rempli de son côté sans concertation avec le CE. »

DG : « J'aurais voulu voter « non fait » mais je n'y arrive pas. Je suis à 4,5 jours donc on n'en a pas parlé. La hiérarchie a demandé à ceux qui sont à 4j d'en parler. »

CT : « Fait en conseil exceptionnel l'an passé mais sans vote, juste pour dire que la mairie avait déjà décidé unilatéralement de reconduire les horaires pour 3 ans. Les écoles de la ville ne voulaient pas faire de conseil puisque décision déjà annoncée au Dasen et en conseil municipal mais on nous a obligés à en faire un quand même. »

LP : « Voté, mais pas de nouvelles de l'IEN, je lui ai demandé : « Vous pouvez le voter si vous voulez ». »

Sondage n° 6 Jeudi 15 avril

L'infirmier et les blessures légères de nos élèves tout au long de l'année était le sujet de ce mini-sondage. Nous sommes confrontés presque quotidiennement à des soins à effectuer.

Avez-vous un **registre d'infirmier** où vous consignez tous les bobos et le traitement effectué (élève, heure, qui soigne, traitement, appel famille ou pas...) ?

Rappel : ce registre est non obligatoire mais il est vivement conseillé.

Nombre de votes	532
Oui mais on oublie souvent de le remplir	46 %
Oui, on le remplit à chaque fois	29 %
Non	24 %

Autres réponses	1 %
Résultat figé au	23 avril

Commentaire : Ce registre est souvent un cahier mais peu d'écoles le tiennent à jour scrupuleusement. Des collègues ont proposé des solutions alternatives avec des coupons plus simples à remplir et moins chronophages. D'autres proposent le cahier d'infirmier par classe, l'enseignant le complète à son retour de récréation si nécessaire. S'il n'était pas de service durant la récréation, il pourra être prévenu par un collègue ou par un camarade du blessé ou par le blessé lui-même si ce n'est pas trop grave.



Quelques commentaires de collègues suite à ce sondage (l'ensemble des commentaires peut se retrouver sur la page Facebook à la date du sondage) :

DL : « Trop de boulot, plus le temps. »

CL : « Boulot en plus oui, mais si les parents demandent des précisions et que l'on n'a même pas



idée de quoi que ce soit... Petit tableau double entrée (une ligne par blessé) avec nom du soignant et du soigné, soins, silhouette bonhomme pour géolocalisation du vilain bobo et surtout date et heure des soins. Ça permet de répondre et aide à se souvenir. Ce n'est qu'un fonctionnement... »

BG : « Mis en place chaque début d'année et jamais complété par l'équipe ni les Atsem. Que moi quand je soigne un élève. »

EL : « Nous avons un beau cahier, mais personne ne prend le temps de le remplir... »

Sondage n°7

Vendredi 16 avril

Il concernait les livrets scolaires et l'application **Educonnect** qui permet aux familles de consulter les LSU de manière dématérialisée.

Educonnect est arrivé dans nos écoles depuis quelques années et nous avons, parfois, l'obligation de présenter cette solution numérique à nos familles pour la consultation des LSU.

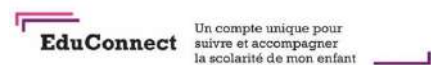
Qui utilise cette année Educonnect pour son école ?

Nombre de votes	529
-----------------	-----

Non, version papier uniquement.	58 %
Oui sans imprimer sauf pour les familles qui demandent	23 %
Autre façon de transmettre les livrets aux familles	8 %
Oui mais je double avec une impression papier pour tous	4 %
Pas entendu parler d'Educonnect	4 % des collègues indiquent de pas connaître l'application
Je suis en maternelle, pas de LSU	148 collègues sur les 522
Résultat figé au	23 avril

Commentaire : Educonnect n'a pas encore fait ses preuves pour être utilisé partout et de manière sereine. Beaucoup de familles ne savent pas comment y accéder et l'explication des moyens d'accès est chronophage pour les directeurs en place. L'obligation toutefois de la hiérarchie d'utiliser cette application va obliger les collègues à l'utiliser. Un autre souci concerne la disparition des bulletins d'Educonnect et du LSU une fois le cycle fini. Un élève de CM2 ne peut voir

ainsi sur Internet que ses bulletins de cycle 3 et non ceux de cycle 2.



Quelques commentaires de collègues suite à ce sondage (l'ensemble des commentaires peut se retrouver sur la page Facebook à la date du sondage) :

CM : « Je fais les LSU depuis le début et je ne les imprime plus depuis 3 ans sauf exception. Mais je croyais que nous n'avions plus le choix et je m'aperçois encore une fois que nous ne sommes pas égaux. »

TC : « Edumooov puis je bascule LSU. On imprime pour les parents le livret détaillé et pas le résumé de LSU. Educonnect n'est pas arrivé chez nous (13). »

SGD : « Educonnect depuis cette année, mais c'est galère ! Toutes les familles n'arrivent pas faire la démarche : fracture numérique 🙄, et avec mes CM, je prends un temps pour lire les appréciations avec eux. Pas pareil en numérique. Par contre, économie de papier c'est bien. »

PAG : « Utilisé en tout numérique il y a 2 ans. Cette année retour au papier. »

AL : « Cette année, nous avons voulu passer à Educonnect et livret numérique. Dans mon école



de 8 classes, peu de fracture numérique (une ou deux familles par classe), les parents sont même plutôt bien équipés. En plus beaucoup de famille zéro déchet donc conscience écolo+++ . Je me suis dit ça va être un succès. On a commencé par la création des comptes Educonnect, les parents ont été hyper partants en une semaine tous les comptes étaient faits en dehors de 7 familles. Bref, un succès ! Fin février, on arrive à la période des bulletins et là, la déception : impossible de signer en ligne pour les parents. Il n'y a que moi qui vois si les parents se sont connectés... Une partie des familles télécharge les livrets et les signe sur Acrobat Reader... Bref hyper déçue et pour le livret de juin on imprimera... Dommage car à 2 boutons près, Educonnect c'était bien. Le bouton «signer les livrets de votre enfant» suivi du bouton «télécharger le livret de votre enfant». Autre chose sur Educonnect, c'est noté qu'on peut accéder aux informations de son enfant et là encore il n'en est rien mais clairement ce serait top que les parents puissent faire les modifications dessus au lieu des traditionnelles fiche de renseignement qui utilisent beaucoup de papier... Sans compter le temps que nous gagnions en début d'année: un mail de rappel aux parents pour modifier les infos de leurs enfants avec le lien pour

accéder à la fiche Educonnect de leur enfant qu'ils modifient ou non et pour finir un bouton « je soussigné certifie sur l'honneur l'exactitude des infos ». Bref déçue de la sous exploitation de cet outil. »

CTC : « Nous mettons sur notre ENT et nous imprimons pour garder une trace vu la disparition des données entre parfois des années ou entre élémentaire et collège. »



Sondage n° 8

Samedi 17 avril

Les directeurs participent-ils au **périscolaire** de leurs écoles : cantine, garderie, études, surveillance bus scolaire et/ou gérance d'une ou plusieurs activités du périscolaire ?

Ces activités (souvent dans les grandes villes) peuvent parfois rapporter gros (très gros) même si les impôts augmentent en conséquence et si une participation à une retraite

supplémentaire est souvent obligatoire.

Qui participe à quoi ?

Plusieurs réponses étaient possibles.

Nombre de votes	568
Non aucune participation	86 %
Oui aux études du soir	14 %
Oui à la cantine	3 %
Oui à la garderie du matin	1 %
Oui à la surveillance dans le bus scolaire	1 %
Oui à la gérance d'une ou plusieurs activités du périscolaire	7 %
Résultat figé au	23 avril

Commentaire : Peu de directeurs participent au périscolaire et ce, pour différentes raisons : absence totale de périscolaire, la mairie prend en charge et n'a pas besoin des enseignants, besoin de souffler et périscolaire et direction ne font pas bon ménage... Certains le font pour augmenter un salaire qui notamment dans les familles



monoparentales où un.e enseignant.e a besoin de cet appoint pour vivre décemment ou tout simplement faire des dépenses plaisirs.

Quelques commentaires de collègues suite à ce sondage (l'ensemble des commentaires peut se retrouver sur la page Facebook à la date du sondage) :

VP : « En région parisienne, nous sommes nombreux à être obligés de faire des études et des cantines pour avoir une rémunération suffisante. Ce n'est vraiment pas de gaité de cœur... »

CB : « Dans ma commune, les directeurs, s'ils le souhaitent, ont un petit salaire pour assurer un lien entre périscolaire, mairie, éducation nationale et familles. Ce qui représente une somme non négligeable chaque mois, même si elle est impossible. »

MC : « Je fais seule une activité le midi : la direction. »

LG : « Pas de possibilité dans mon agglo... dommage car au moins l'étude représente un besoin réel de certaines familles... et n'a pas lieu, faute de moyens. »

AHH : « La mairie embauche du personnel, ce qui me semble normal, il y a tellement de monde au chômage ! Je suis contre le cumul des emplois, sans compter qu'un enseignant qui encadre la cantine ne doit pas être au top dans sa

classe l'après-midi car c'est très fatigant. Quant à l'étude, il n'y en a pas car nous sommes en REP donc c'est de l'accompagnement éducatif. Les enseignants l'encadrent 1 ou 2 fois par semaine selon leur disponibilité, certains ne sont pas intéressés. Par contre les AESH le font, ça leur met du beurre dans les épinards vu leur salaire de misère. »



NR : « Des enseignants font l'étude... Je le faisais avant de prendre la direction... Plus le temps. »

NNS : « Accompagnement du car scolaire, matin et soir, avec deux collègues, chacune cinq trajets sur deux semaines. »

Sondage n°9

Dimanche 18 avril

L'indemnité de résidence !
Elle correspond à un

pourcentage de votre rémunération brute. Elle est versée à tout agent et dépend de la localisation de votre résidence administrative. C'est la commune sur laquelle est située l'établissement qui apparaît sur votre arrêté d'affectation.

La France est ainsi divisée en 3 zones : la zone 1 correspond à la zone urbaine parisienne et à quelques grandes agglomérations de province comme celle de Marseille, la zone 2 correspond à quelques zones urbaines en province comme Nice, la zone 3 regroupe le reste des communes...

Voici pour rappel les pourcentages de cette indemnité de résidence :

Zone 1 : 3 % de la rémunération brute,

Zone 2 : 1 % de la rémunération brute,

Zone 3 : 0 % de la rémunération brute.

Il peut parfois y avoir des disparités au sein même d'un département ; à quelques km de distance, 2 collègues peuvent avoir des IR distinctes car ils enseignent dans des villes



différentes et pourtant habitent la même commune...

Il pourrait d'ailleurs s'agir d'une variable de discussion sur la révision de ces 3 zones dans le cadre d'une revalorisation salariale prochaine car le dernier classement des communes dans les 3 zones a été réalisé en mars 2001 !

Or, en 20 ans, le coût du logement a varié différemment selon les régions !

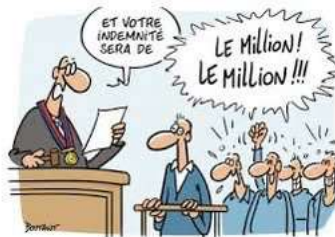
Ainsi, à Nice, le loyer moyen est aujourd'hui à 14 € le m² (zone 2 de l'IR) alors qu'à Marseille, il est de 12 € pour une indemnité de résidence de 3%, supérieure donc à celle de Nice !

A quand donc une nouvelle circulaire sur l'IR qui serait davantage ajustée au coût réel de la vie ?

Sinon vous êtes dans quelle zone ? Pour ceux qui le savent évidemment...

Nombre de votants	430
Zone 3, aucune indemnité de résidence	80 %

Zone 2, j'ai droit à 1% de salaire en plus	10 %
Zone 1, j'ai droit à 3% de salaire en plus	10 %
Résultat figé au	23 avril



Commentaire : Cette indemnité permet de gagner jusqu'à 100 euros nets (environ) pour ceux de la zone 1 et donc 35 euros nets pour ceux de la zone intermédiaire. Une prochaine demande du #s2dé envers le Ministère via une question posée par un.e député.e, permettra de positionner notre MEN sur une éventuelle mise à jour des communes inscrites dans les 3 zones.

Les commentaires proposés à la suite de ce mini-sondage montrent au cours de la journée du dimanche 18 avril, démontrent l'iniquité de cette indemnité touchée ou pas justement, parfois à quelques km près.

Quelques commentaires de collègues suite à ce sondage (l'ensemble des commentaires peut se retrouver sur la page Facebook à la date du sondage) :

VR : « Aucune idée. Donc je suppose zone 3. »

ACK : « J'étais avant en zone 1 grosse commune, j'ai changé d'école à 5km en rural, j'ai perdu l'indemnité et pour autant pas de légumes ni poulets offerts par les parents. J'y ai gagné par contre dans la qualité. »

PAG : « Je pose une question ouverte : cette indemnité se justifie-t-elle ? Certes les loyers dans les grandes villes sont très chers mais pas forcément besoin d'une voiture alors qu'à la campagne voiture obligatoire et même 2 voitures en couple. Pour les rdvs médicaux comme ophtalmologie ou spécialistes déplacements sur parfois 100km obligatoires. Idem pour les sorties concert théâtre etc.... Tout cela a un coût alors je pose la question. Après même si on doublait mon salaire, je n'irais pas habiter dans une zone urbaine. »

VL : « Je réside sur ma commune de travail, Sud Essonne, et je suis en zone 3. En revanche, sur la commune limitrophe, à 500m de chez moi, ils sont en zone 2... »

VT : « Tu sais quoi !? Jamais vu cette histoire d'indemnité de résidence 😊...(...) »

Sondage n°10



Lundi 19 avril

Lundi dernier, le sondage tentait de comprendre comment vous recevez les parents dans le cadre des nouvelles inscriptions pour la rentrée de septembre 2021.



Nous ne sommes en effet pas logés à la même enseigne au niveau des décharges et certains seront parfois obligés de recevoir les familles en dehors du temps scolaire.

Et vous, vous les recevez quand ?

Nombre de votes	504
Je mixte pour recevoir les nouvelles inscriptions : durant mes décharges et hors temps scolaire	60 %
J'ouvre l'école en dehors du temps scolaire pour les recevoir (mercredi, fin d'après-midi, samedi matin...)	16 %

Uniquement les jours où je suis déchargé.e	13 %
Inscriptions uniquement par mail ou par téléphone	8 %
Autres réponses (expliquées dans les commentaires du sondage du lundi 19 avril)	3 %
Résultat figé au	23 avril

Quelques commentaires de collègues suite à ce sondage (l'ensemble des commentaires peut se retrouver sur la page Facebook à la date du sondage) :

LG : « L'année dernière, je n'ai reçu aucun parent. Cette année, je ne recevrai que les parents des CP ou nouveaux inscrits, mais j'ai fait un petit film sur l'école que parents et futurs élèves peuvent voir. »

PL : « Tout ce qui est possible sur mon temps de décharge. Quand c'est nécessaire parce que les parents travaillent et ne peuvent pas se libérer, un rdv est calé le soir à 17h00 au plus tard. »

LB : « Entre les 3 pauvres jours de décharge que j'ai eus depuis le début de l'année et le protocole encore en place, on verra ça plus tard. Sinon ce sera padlet d'accueil comme l'année dernière. »



DK : « En priorité sur mon jour de décharge. Mais aussi certains soirs pour les parents qui ne peuvent pas se libérer. »

LS : « Je suis à 50 % déchargé. Je bloque 4 journées complètes (13h à 18h) pour mes 50 admissions CP. S'y ajoutent hors temps scolaire la dizaine de nouveaux des autres niveaux y compris sur la fin des vacances d'été. Avec la Covid j'admetts aussi par téléphone mais c'est rare. Pour finir je rencontre avec mes collègues de CP, les parents un soir pour 1 heure 30 de portes ouvertes, de visite des locaux (avec la Covid je ne fais plus le petit goûter et le tour des locaux est restreint). A la rentrée, les CP arrivent plus tard et les parents viennent dans la cour pour se présenter aux enseignants et responsables périscolaire et cantine de l'école. Cet accueil est indispensable pour le climat scolaire en raison du public que nous avons dans le quartier. Je me rends compte avec ce post que c'est énorme, je comprends mieux pourquoi je



quitte mes missions l'an prochain. »



Sondage n° 12

Mardi 20 avril

Mardi dernier, la question qui fâche était posée, c'est d'ailleurs ce mini-sondage sur **les indemnités de direction** qui a donné le résultat le plus net. Cette question ne concernait cependant que les indemnités de direction que nous touchons et non le salaire de PE que nous percevons.

La question était : vous trouvez-vous suffisamment bien rémunéré.es pour le travail de direction que vous faites ?

Nombre de votes	576
Indemnités trop faibles	99 %
Adéquates	0,5 %
Pas d'avis sur nos indemnités	0,5 %
Indemnités trop élevées	0
Résultat figé au	23 avril

Commentaire : L'avis des collègues est sans appel, les indemnités de direction sont insuffisantes. Quelques collègues remarquent (voir les commentaires à ce mini-sondage ci-dessous ou sur le groupe Facebook du #s2dé) que des adjoints notamment en REP ou REP + vont gagner plus que des directeurs. La revalorisation des salaires est également revenue dans de nombreux commentaires avec l'augmentation des décharges.

Quelques commentaires de collègues suite à ce sondage (l'ensemble des commentaires peut se retrouver sur la page Facebook à la date du sondage) :

HO : « Le problème est que nos salaires comportent trop de primes qui ne compteront pas dans notre retraite et qui nous sont ôtées lorsque nous sommes en arrêt maladie (alors que bien souvent nous continuons d'assurer la charge de direction de chez nous quand nous sommes en arrêt de surcroît). »

SS : « Pour moi ce sont les jours de décharges qui manquent. Si pas plus de décharges alors oui insuffisance des indemnités car direction faite le mercredi ... »

SWV : « On devrait avoir une grille de salaire à part. Fonction, responsabilités, horaires, tout est «à

part» sauf le salaire ! Finie la prime ridicule ! ».

LJ : « 10 classes, une demi-décharge et je manque de temps! Mais moins que l'année dernière où j'avais un quart pour 8 classes. Alors, c'est d'abord du temps qu'il nous faut!

Ensuite, ce n'est pas une indemnité que je voudrais mais bien une part de salaire intégrée qui compterait pour la retraite (et je suis d'accord qu'on devrait garder nos indemnités en cas d'arrêt court car on bosse chez nous pour la direction !!).

On donne tellement de nous tous, de temps, de responsabilisation, d'abnégation, de cheveux.... Ça fait 34 ans que je suis directrice de mon école et ça ne sera pas pris en compte ! 😞 😊

Il est vraiment nécessaire de réformer tout ça et d'obtenir enfin une vraie revalorisation salariale et non des miettes par ci par là ! 🙌 ».

BBM : « Bonjour à tous, en plus d'une revalorisation salariale, cette prime devrait être intégrée à notre salaire afin d'avoir un petit plus sur notre pension. »

SP : « Le problème c'est le salaire et le statut. »

BG : « Bien sûr qu'on ne gagne pas assez par rapport à la fonction au boulot et aux



responsabilités et à la disponibilité demandée. Mais ce n'est pas la première revendication pour ma part, je préférerais avoir plus de décharge pour ne pas travailler en direction sur mon temps libre. »

DN : « En plus à la rentrée nous rentrons dans l'expérimentation choisie par le Ministère appelé CLA (un dérivé des Rep sans dépendre du collège de secteur). Beaucoup de réunions au cours de ces 2 derniers mois, un suivi de près au cours des 3 années du contrat mais sans aucune prime ou indemnités.

Encore du boulot, et pas de reconnaissance salariale. »

Sondage n°13

Mercredi 21 avril

Etat des lieux sur la présence ou pas de **capteurs de CO2** dans nos classes, dortoirs, cantines, etc.

Ces capteurs détectent le niveau de CO2 et nous indiquent si nous devons renouveler l'air de notre classe en ouvrant sans attendre les temps de récréation.

Quelques établissements scolaires en seraient déjà dotés. Ce qui est une bonne chose à l'heure du virus qui circule et de la charge virale présente

dans nos locaux. Vérifions parmi les directeurs membres du Facebook du #s2dé la présence ou pas de ces détecteurs de CO2 !

Alors, ces capteurs, vous en



avez, vous en aurez bientôt ou ... aucune nouvelle de la part de votre mairie ou de votre com-com à ce niveau ?

Nombre de votes	465
Non, et aucune nouvelle de la part de la mairie sur l'installation de capteurs de CO2 dans mon école	95 %
Oui mais pas dans l'ensemble des classes de mon école (expérimentation, ...)	2 %
Oui dans toutes mes classes	1 %
Oui c'est prévu pour cette année scolaire ou la prochaine	1 %
	1 %

Autres réponses	
Résultat figé au	23 avril

Commentaire : Voici un lien qui permet de suivre un petit reportage BFM sur une classe du département du Haut-Rhin équipée d'un capteur de CO2 : <https://www.dailymotion.com/video/x7z7egg>

Article de CNews du 19 avril 2021 : « La ville de Paris a commandé des capteurs de CO2 pour équiper 125 écoles et collèges publics (sur 763) d'ici à la mi-mai, avant une éventuelle généralisation à tous les établissements scolaires, tandis que les mairies de Marseille et Toulouse se sont montrées intéressées par ces outils, selon le Journal du dimanche. En Ile-de-France, la région a déjà fait équiper les cantines de tous les lycées publics.

Les municipalités de Lille, Brest, Biarritz, Aix-les-Bains et Issy-les-Moulineaux en ont également acquis pour les réfectoires de leurs écoles primaires, et les départements du Puy-de-Dôme, de l'Eure-et-Loir et de l'Yonne ont fait de même pour leurs collèges, toujours selon le JDD. D'après le responsable d'une entreprise du secteur, **5 à 10 % des établissements scolaires en France disposeraient d'au moins un capteur de CO2.** »



Source :

<https://www.cnews.fr/france/2021-04-19/les-capteurs-de-co2-inevitables-pour-un-retour-la-vie-normale-1071996>



Quelques commentaires de collègues suite à ce sondage (l'ensemble des commentaires peut se retrouver sur la page Facebook à la date du sondage) :

LP : « Étant donné qu'il faut se battre pour avoir du gel hydro alcoolique, qu'il a fallu se battre pour mettre en place un protocole en ce début d'année à mon arrivée (ou pour avoir un téléphone qui fonctionne et pour avoir une connexion internet et du matériel informatique), on est bien loin d'avoir des capteurs... 😊 Ma porte de classe est presque toujours ouverte sur la rue cette année (on se couvre), porte intérieure toujours ouverte (je n'aime pas les classes fermées). »

MM : « Je voudrais déjà avoir des fenêtres qui s'ouvrent. Elles sont mastiquées depuis des années car le bois tombe en lambeaux et le simple vitrage casserait au moindre essai d'ouverture. »

AL : « Pas de capteur, mais des fenêtres simple vitrage, avec des espaces entre les boiseries et sous



les portes, on aère en continu même quand on ne veut pas. »

TE : « Dans le sud, ma fenêtre reste ouverte quasiment tout le temps 🌞🕶️. »

FB : « Tant que ce n'est pas obligatoire, la mairie n'en achètera pas. »

SA : « Cela fait déjà 6 ou 7 ans mais capteurs de Radon. »

DD : « Nous avons des velux électriques programmables, du coup pas besoin de penser à aérer cela se fait tout seul. »

AV : « Il y a aussi la VMC. »

CG : « Pas de capteur, mais une VMC. Cela n'empêche pas d'aérer quand même. »

Sondage n°14

Judi 22 avril

Notre astronaute Thomas Pesquet s'est envolé vers la station spatiale internationale.



Nous, nous commençons parfois à prévoir déjà nos sorties, non pas lunaires, mais scolaires, avec nos élèves pour l'année prochaine.

Certains départements comme les Alpes-Maritimes ont effectivement déjà demandé aux enseignants de faire un choix pour les classes départementales de 2021-2022 (classes rousses, de ski, de mer, etc...), les réponses positives ou négatives devant arriver fin juin dans les boîtes mails des collègues volontaires.

Il est donc déjà l'heure pour quelques-uns de se positionner pour les classes transplan-tées et vous, c'est prévu ?

Nombre de votes

377



Non car pas de classe transplantée pour moi l'année scolaire prochaine	69 %
J'ai effectivement envie d'emmener mes élèves en classe transplantée mais j'hésite à cause de la pandémie	10%
Oui, ma classe transplantée 2021-2022 est actée	2 %
Décharge totale ou classe qui ne peut partir en classe découverte longue	2 %
Oui, mais les démarches ne sont pas encore mises en route	11 %
Autres réponses	6 %
Résultat figé au	24 avril

Quelques commentaires de collègues suite à ce sondage (l'ensemble des commentaires peut se retrouver sur la page Facebook à la date du sondage) :

NLS : « Je crois qu'il y a aussi une donnée importante à ne pas perdre de vue car c'est le nerf de la guerre : il s'agit des finances. Les nôtres, nos caisses de coopérative mais surtout les finances des parents. Certains ont perdu leur travail, d'autres se sont retrouvés au

chômage partiel. Cela risque de fortement impacter nos projets. Il va falloir y réfléchir avant de proposer des dépenses un peu trop importantes pour leurs bourses. »

LF : « La classe transplantée devait partir le jour du confinement de l'an dernier.... Depuis j'ai 4700 euros dans la nature... et personne pour rembourser... donc rien n'est mis en place tant que je n'ai pas de moyens pour financer. »



SC : « 2 ans que je ne pars pas. En 2020, on devait partir en mars. Je ne vous dis pas la galère des remboursements. Cette année même pas envisagé. Mais vrai an prochain, j'y crois très fort. »

MR : « Non pas de classe transplantée. École maternelle. Mais on réfléchit déjà aux projets et aux interventions et sorties qui pourraient se faire en fonction de nos projets. Cette année on a choisi l tres gros projet qui pouvait être mené malgré la crise sanitaire en collaboration avec les parents et avec des risques d'être compromis très très minimes. L'année prochaine ce projet se poursuit en

partie... Certaines choses restent à faire... »

VH : « Nous devons (devions ? 😊) partir en classe de mer du 30 mai au 5 juin cette année. Je pense que ce sera reporté à l'année prochaine... Je vois mal comment ils nous donneraient le feu vert en ce moment 😞 . Du coup si on ne peut pas partir, on reporte à 2021-2022 (déjà reporté l'année dernière à cette année 🤡). »

PC : « Nous avons prévu de partir en classe découverte à la montagne en mai 2022... pour la première fois ! L'administration ne m'a rien demandé pour l'instant. Je pensais préparer le gros de la classe découverte cet été, j'ai le temps, non ? »



Sondage n°14 Vendredi 23 avril

Lundi 26 avril, retour à l'école pour nous (la conférence de presse du Premier ministre et du ministre de l'Éducation nationale a



confirmé jeudi soir cette reprise) et nos élèves, dans quel état d'esprit êtes-vous à quelques heures de cette reprise ?



Nombre de votes	512
Partagé.e	60 %
Serein.e	29 %
Inquiet.e	9 %
Très inquiet.e	1 %
Très serein.e	1 %
Résultat figé au	23 avril

Quelques commentaires de collègues suite à ce sondage (l'ensemble des commentaires peut se retrouver sur la page Facebook à la date du sondage) :

MD : « Sereine de toute façon on gère depuis un an on va y arriver. »

GT : « Résignée et blasée ...on va encore passer toute la journée à scruter les injonctions qui vont tomber et prévenir les parents à la dernière minute. »

LL : « Je suis sereine car je sais qu'on gère malgré leurs ordres et contre-ordres. Sereine car nous allons retrouver l'école comme nous l'avons quittée. Je sais qu'il y aura très vite de la fatigue mais bon... Plus que quelques semaines avant la fin de cette année bizarre. »

SJ : « Très partagée. Dans 10 semaines, je ferme définitivement mon bureau et j'ai le sentiment de terminer dans un brouillard total. »

KU : « Lasse d'être un pion ! »

FC : « Je suis sereine, car j'ai l'impression d'avoir déjà vécu 15 protocoles (on ne doit pas en être loin), mais je reprends l'adjectif de KU. Lasse d'entendre un synopsis de protocole sur BFM 3 jours avant la rentrée, lasse des effets d'annonce qui resteront probablement illusoire (tests salivaires, autotests, brassage interdit si enseignant absent), alors que plein d'enseignants volontaires ne sont toujours pas vaccinés. Lasse aussi de passer d'un public vaccinable mi-avril à un public qui devra attendre mi-juin sans initiative municipale qui ne nous loge pas à la

même enseigne. Et lasse d'avoir toujours ce protocole la veille à 22h47. Je pense que si tout fonctionne c'est grâce à nous. Encore une fois... On sait faire donc la hiérarchie n'est pas inquiète car ça va assurer grave dans les écoles. Rien de nouveau sous le soleil, c'est ce qu'ils doivent se dire. »

EL : « Je rejoins la collègue. Je suis sereine mais blasée. »

JB : « J'ai voté inquiet, mais c'est de la colère qui domine. »

TC : « Sereine de retourner à l'école car je déteste travailler en distanciel mais dépitée car ces 3 semaines n'ont servi à rien. On en est exactement au même point que lorsqu'on a fermé. »



AP : « Sereine parce que j'ai été vaccinée pendant les vacances. La gestion... ce sera comme avant les vacances et on verra bien ! »

NFF : « (Je suis) partagée. Le protocole en maternelle, on en parle? Et que dire pour la zone B ? A quoi a servi ce dézouage ? A rien au vu des chiffres annoncés par BFM et consorts... les moins de



55 ans non vaccinés alors que la moyenne d'âge des PE est 42 ans. Sentiment d'être pris pour des moins que riens alors que sans nous, on l'a vu et expérimenté dès le premier confinement, l'économie ne fonctionne pas., les soignants ne peuvent pas bosser. Ce n'est pas une plainte, c'est pire encore, c'est un constat. »

ED : « Un adjoint en réanimation, des collègues très inquiètes, je dois être forte et rassurante pour tous ...pas le moment de se plaindre...mais je n'oublierai rien... »

LD : « Très inquiète car on va devoir jongler à nouveau entre fermeture de classe, (comment allez-vous gérer avec les parents au bout de la 2ème, 3ème fermeture...?), collègues qui lâchent prise (classe fermé e: que fait l'enseignant de cette classe...que ferons-nous pour les élèves qui vont se retrouver sans mode de garde, à la rue en train de regarder la cour?) les impératifs administratifs (orientations, projet d'école, équipes éducatives, ESS..) dont les « fameux tests » que beaucoup refuseront de faire au bout de 2 semaines...sans aucun temps de décharge supplémentaire, sans aucun remplaçant, sans vrai masque FFP2... »

Un grand merci à vous pour toutes les réponses à ces 14 enquêtes. Entre 500 et 600 votes chaque jour ont permis de donner un sentiment global. Vos préférences, nos réponses n'ont aucune valeur statistique certes mais elles ont le mérite de permettre une (petite) réflexion sur notre métier et surtout la lecture de vos commentaires permet de comprendre toute la complexité de notre métier.

La semaine prochaine, vous retrouverez vos articles, écrits, textes, pamphlets, bref vos envies.

Ce journal est le vôtre, je ne suis là désormais que pour le mettre en forme et vous le faire parvenir.

Il suffit d'envoyer comme toujours vos publications à l'adresse email suivante et bien connue accueil.s2de@gmail.com pour être publié.

La date limite de réception est le vendredi qui précède la sortie du numéro, ce sera donc pour le prochain numéro le vendredi 30 avril.

#dirlohebdo LE 13 sortira en effet le 1^{er} mai. D'ici là, belle semaine de rentrée printanière à tous, faites attention à vous et à vos proches.

Merci encore à Flo pour la relecture et les corrections effectuées.

TP, Nice samedi 24 avril, 8h.

DIRLO HEBDO
L'hebdo du #s2dé
le futur syndicat
des directrices et
directeurs d'écoles

Rédaction et mise en page :

Thierry PAJOT

Correction : Flo COMTE

Ville de parution : Nice

Publié chaque samedi par
liste de diffusion

Toute demande ou toute
inscription à la liste :

accueil.s2de@gmail.com

#S2DÉ
La bonne
direction